

**DÉCLARATION DE**

**SON EXCELLENCE CHILESHE MPUNDU KAPWEPWE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE COMESA**

**Distingués délégués des États membres du COMESA**

**Excellences, Mmes et MM. les Ambassadeurs et Hauts Commissaires**

**Mmes et MM. les Représentants des institutions du COMESA**

**Mmes et MM. les Représentants des Communautés économiques régionales**

**Mmes et MM. les Représentants des Organisations Internationales**

**Mesdames et Messieurs**

**Tous protocoles observés**

J'ai le plaisir et l'honneur de vous accueillir tous à Lusaka en Zambie, pour cette 43e réunion du Comité intergouvernemental. Je suis heureux qu'il nous soit désormais possible de nous rencontrer en personne après l'avènement de la pandémie de COVID19. Nous pouvons maintenant nouer des contacts et créer des réseaux, choses qui sont difficilement réalisables par le biais des plateformes virtuelles. Permettez-moi d'emblée d'exprimer ma profonde gratitude pour votre soutien sans failles et votre engagement envers le programme d'intégration du COMESA.

Excellences ; Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons à un moment où nos économies demeurent confrontées à divers défis économiques mondiaux et régionaux. Avant même que l'on ne se remette complètement de la pandémie de COVID-19, les conflits géopolitiques mondiaux ont entraîné une perturbation des chaînes d'approvisionnement en produits essentiels, notamment les intrants agricoles, les denrées alimentaires et le carburant, entre autres. Cette situation exige une collaboration encore plus poussée pour renforcer l'intégration économique et commerciale en réponse aux crises actuelles.

Vous vous rappellerez que le COMESA met actuellement en œuvre le PSMT 2021-2025 adopté lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'année dernière. Sa mise en œuvre est fondée sur le principe de subsidiarité par les principales parties prenantes, notamment le Secrétariat du COMESA, les institutions du COMESA, les États membres, les partenaires de coopération, les communautés économiques régionales (CER) et la Commission de l'Union africaine (CUA). Le PSMT (2021-2025) reconnaît la nécessité d'une participation effective des parties prenantes au programme d'intégration régionale.

Excellences, distingués délégués,

Dans le cadre de l'intégration du marché, nous avons accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre des instruments de facilitation du commerce, en particulier ceux axés sur l'automatisation des opérations douanières, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des postes frontaliers, la numérisation des processus et procédures des agences frontalières et le renforcement de la coordination de leurs opérations, ainsi que le suivi et la résolution des obstacles non tarifaires au commerce.

Nous avons également accompli de grandes avancées dans la simplification des processus administratifs dans le cadre de la Zone de libre-échange du COMESA et, dans l'année à venir, nous déploierons d'autres innovations sur l’échanges électronique de documents liés à l'importation et à l'exportation à mesure que nous renforcerons la ZLE numérique du COMESA.

Afin d'accroître le commerce transfrontalier formel à petite échelle et de garantir une augmentation des revenus des petits commerçants, dont la plupart sont des femmes, nous avons mis en œuvre diverses politiques et instruments pour les petits commerçants, notamment le Régime commercial simplifié (RCS), la facilitation des échanges et les plans d'action spécifiques à la mobilité humaine aux frontières. Nous avons l'intention de construire des marchés frontaliers sur certaines frontières des États membres ciblés afin de fournir des espaces commerciaux pratiques aux petits commerçants transfrontaliers.

Excellences, Distingués Délégués,

La mondialisation des services offre l'opportunité aux pays en développement et à la région du COMESA en particulier de trouver de nouvelles niches où ils peuvent se spécialiser, se développer et atteindre une croissance rapide. Je note que le chemin vers la pleine intégration de la région est encore marqué par des obstacles dans la circulation des personnes et des services. Dans ce contexte, le Secrétariat continue de renforcer la capacité des États membres en matière de négociations sur les services et de statistiques sur le commerce des services. Alors que vous procédez aux négociations dans les trois secteurs de services prioritaires supplémentaires, j'encourage les États membres qui ont finalisé les négociations dans les quatre secteurs prioritaires à renforcer la mise en œuvre de leurs engagements et ceux qui ne les ont pas encore finalisées, à le faire.

Excellences, Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs

Étant une organisation qui s'appuie sur des preuves, le programme de recherche du COMESA est un programme dynamique, et nous sommes en mesure de répondre en temps utile aux questions émergentes. Cette année, nous avons organisé le neuvième Forum annuel de recherche au Caire, en Égypte, sous le thème « Amélioration de la compétitivité et de la résilience des entreprises pour stimuler le commerce intra-Comesa ». Cette initiative a été motivée par la nécessité de créer une voie de reprise durable en rehaussant la compétitivité et la résilience, au vu des effets dévastateurs causés par la pandémie de COVID-19 et par d'autres défis socio-économiques sur les entreprises et le commerce. Les implications politiques du forum de recherche viendront appuyer la compétitivité et la résilience des entreprises dans la région.

En tant que président actuel du Groupe de travail tripartite de la Zone de libre-échange tripartite, le COMESA continue de guider le programme vers la conclusion des négociations sur les questions en suspens de la Phase I relatives au commerce des marchandises, en particulier les règles d'origine en suspens, l'élaboration d'instruments commerciaux ainsi que la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce en cours sous les piliers de l'intégration du marché et de l'infrastructure. J'espère sincèrement que les ratifications restantes de seulement 3 pays, nécessaires pour atteindre le seuil requis pour que la Zone de libre-échange tripartite (ZLET) devienne pleinement opérationnelle, seront obtenues le plus tôt possible.

En effet, une ZLE tripartite pleinement opérationnelle est particulièrement importante car la région constitue un maillon essentiel de la réalisation de l'intégration économique régionale de l'Union africaine et de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Excellences ; Mesdames et Messieurs,

Bien que certains progrès aient été enregistrés en termes d'augmentation de la productivité et de la production agricoles, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle demeure un défi majeur dans la région, et elle est exacerbée par les chocs d'origine climatique ainsi que par les conflits. Cette situation appelle d'urgence à une augmentation des investissements dans la transformation des systèmes agroalimentaires durables dans les États membres et la région.

Le Secrétariat met en œuvre des initiatives visant à renforcer les données agroalimentaires régionales et les systèmes d'information, à l'instar du Bilan alimentaire régional, à réduire les pertes post-récolte, à promouvoir la sécurité alimentaire, ainsi qu'à améliorer l'agrégation des produits agricoles.

Distingués délégués,

Le COMESA joue également un rôle de premier plan dans la promotion du développement du secteur privé en accordant une attention particulière aux PME, et notamment aux femmes et aux jeunes entrepreneurs. Nous avons mis en place un programme régional de compétitivité des entreprises et d'accès aux marchés (RECAMP) financé par l'Union européenne. Le programme RECAMP a pour objectif de contribuer à l'approfondissement de l'intégration régionale du COMESA en accroissant la compétitivité et l'accès du secteur privé au marché dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, en privilégiant les filières de l'horticulture, de l'agro-transformation et du cuir.

Excellences, Distingués Délégués,

On ne saurait trop insister sur le rôle des infrastructures dans le développement économique. La disponibilité des installations et des services d'infrastructure ainsi que l'efficacité de ces services aident à accroître les retours sur investissement en réduisant les coûts de production et en améliorant l'efficacité de la transition. Les programmes d'infrastructures de transport du COMESA sont fondés sur une approche intégrale du développement des infrastructures basée sur les corridors et ancrée sur trois piliers clés, à savoir le développement des infrastructures physiques régionales prioritaires, l'harmonisation des politiques et des réglementations et la facilitation. Le COMESA a conçu des instruments de facilitation du transport qui ont été mis en œuvre avec un succès marqué sur certains corridors.

Dans le secteur de l'énergie, la plupart des États membres ont élaboré des politiques et des réglementations qui sont conformes au cadre énergétique modèle du COMESA élaboré en 2007.

Le COMESA poursuit la mise en œuvre de programmes en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). La plupart des États membres ont transposé dans leur législation les directives et réglementations modèles en matière de TIC, ce qui a conduit à l'ouverture du secteur des TIC à la concurrence.

Excellences ; Mesdames et Messieurs,

Le COMESA reconnaît la nécessité d'une participation effective des hommes, des femmes et des jeunes à son programme d'intégration régionale pour un développement inclusif et durable et pour la prospérité de tous. Il est bien démontré que toute amélioration dans les dimensions de l'égalité et de l'autonomisation se traduit par des retombées positives pour les communautés et les nations et par la réalisation des objectifs de développement. À cet égard, le Secrétariat a continué à apporter son soutien à divers programmes et projets visant à renforcer l'intégration de la dimension du genre et à soutenir les initiatives d'autonomisation des femmes et des jeunes, telles que les initiatives de commerce transfrontalier à petite échelle, les initiatives de soutien aux PME, les initiatives en matière de statistiques sur le genre, la promotion de l'information numérique et la plateforme de mise en réseau pour les femmes.

Conformément aux recommandations du Conseil des ministres sur la création du Comité de la santé, j'ai le plaisir d'annoncer que la première réunion des Ministres de la santé s'est tenue en juin 2022. Le rapport et les décisions des ministres seront présentés à votre réunion au titre des points à noter et au Conseil des ministres pour approbation. Les points clés à noter de ce rapport portent sur le développement du secteur pharmaceutique dans la région, et le soutien à apporter au Secrétariat pour rendre opérationnel le Bureau de la santé.

Excellences ; Mesdames et Messieurs,

Plusieurs rapports ministériels seront présentés à votre réunion sous les points à noter de votre Ordre du jour. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que les programmes convenus au niveau régional soient effectivement mis en œuvre au niveau national. Vous recevrez également, pour examen, les rapports de diverses institutions du COMESA qui continuent à jouer un rôle important dans l'avancement du rôle d'intégration régionale du COMESA.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude à nos partenaires de coopération qui mettent généreusement à notre disposition des ressources permettant de financer les programmes du COMESA. Ces partenaires auront également l'occasion de faire leurs déclarations.

Avec ces remarques, je vous souhaite des délibérations fructueuses et je suis certain que la réunion débouchera sur des recommandations permettant d'appuyer les buts et objectifs du COMESA.

Je vous remercie pour votre attention.